

Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick

38^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

2017

Hôtel Delta de Fredericton

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

2017-05-06



ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Preuve de publication (5 minutes)
3. Confirmation du quorum (5 minutes)
4. Adoption de l'ordre du jour (5 minutes)
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2016 (5 minutes)
6. Élection du président désigné (5 minutes)
7. Présentation des rapports* (10 minutes)
8. Présentation des rapports des comités ad hoc et des autres comités* (5 minutes)
9. État des travaux de révision de la Loi (30 minutes)
10. Ratification des modifications apportées aux règlements administratifs
(60 minutes)
11. Rapport financier de 2016 (30 minutes)
12. Budget proposé (2017) (20 minutes)
13. Élection des membres extraordinaires (10 minutes)
14. Affaires nouvelles (30 minutes)
15. Clôture de la séance

-
- 7.1 *Conseil
 - 7.2 *Comité d'enregistrement
 - 7.3 *Comité des plaintes
 - 7.4 *Comité disciplinaire
 - 7.5 *Comité des affaires professionnelles

8.1 *ASPPB et AOCP

8.2 *Direction générale de la pratique de la SCP

Assemblée générale annuelle du CPNB – 6 mai 2017
Hôtel Delta de Fredericton, Fredericton, Nouveau-Brunswick

*La réunion est présidée par le président du CPNB, Dr Jeffrey Landine,
et animée par Dre Jane Walsh.*

1. Ouverture de la séance

Dre Jane Walsh ouvre la séance à 9 h 27 et se présente à titre d'animatrice.

Le président du CPNB, Dr Jeffrey Landine, souhaite à tous la bienvenue à la 38^e assemblée générale annuelle (AGA).

Dr Jacques Richard remet un certificat à Dre Jean Craven à titre de nouvelle membre honoraire. Dre Craven s'adresse brièvement aux membres.

2. Preuve de publication

La preuve de publication est fournie par la lecture de l'avis officiel qui a été envoyé à tous les membres le 21 avril 2017. Le formulaire d'inscription a été envoyé à tous les membres le 17 mars 2017.

3. Confirmation du quorum

Le quorum est atteint, avec au moins 1/8 des membres attirés présents (au moins 53 membres).

4. Adoption de l'ordre du jour

Dre Jane Walsh présente l'ordre du jour de la 38^e AGA.

**AGA : Motion 01-CPNB-170506 (Jean-Robert Roussel et Louise Morin) pour
« Que l'ordre du jour présenté pour la 38^e assemblée générale annuelle soit
adopté tel quel. » [traduction libre]**

La motion est adoptée.

5. Adoption du procès-verbal de l'AGA de 2016

**AGA : Motion 02-CPNB-170506 (Dre Mary Ann Campbell et Pierrette Richard) pour
« Que le procès-verbal présenté pour l'assemblée générale annuelle tenue le
16 avril 2016 à Moncton, au Nouveau-Brunswick, soit adopté tel quel. »
[traduction libre] (2 abstentions)**

La motion est adoptée.

6. Élection du président désigné

Dr Joe Trainor, président du comité des élections, conformément au règlement administratif 91, annonce la candidature de Dre Mary Ann Campbell (proposée par Dre Robin Patterson et appuyée par Dre Caroline Brunelle) pour le poste de présidente désignée. Aucune autre mise en candidature n'est proposée verbalement, et Dre Mary Ann Campbell est élue par acclamation.

7. Présentation des rapports

Les membres ont reçu par courriel la version électronique des rapports énumérés aux points 7 et 8.

7.1 Rapport du conseil

Le président, Dr Jeffrey Landine, présente le rapport du conseil.

AGA : Motion 03-CPNB-170506 (Dre Rebecca Mills et Bernard Galarneau) pour « Que le rapport du conseil soit reçu tel que présenté. » [traduction libre]

La motion est adoptée.

7.2 Rapport du comité d'enregistrement

7.3 Rapport du comité des plaintes

7.4 Rapport du comité disciplinaire

7.5 Rapport du comité des affaires professionnelles

AGA : Motion 04-CPNB-170506 (Dre Theresa Fitzgerald et Pierrette Richard) pour « Que les rapports présentés par les comités d'enregistrement, des plaintes, disciplinaire et des affaires professionnelles soient reçus tels quels. » [traduction libre]

La motion est adoptée.

8. Présentation des rapports des Comités ad hoc et des autres comités

8.1 Rapports de l'AOCRCP et de l'ASPPB

8.2 Rapport de la Direction générale de la pratique de la SCP

AGA : Motion 05-CPNB-170506 (Dre Jean Craven et Dre Wendy Rogers) pour « Que les rapports de l'ASPPB, de l'AOCRCP et de la Direction générale de la pratique de la SCP soient reçus tels quels. » [traduction libre]

La motion est adoptée.

9. État des travaux de révision de la Loi

On demande à M. Frederick McElman, avocat du cabinet Stewart McKelvey, de s'adresser à l'assemblée. Il informe les membres que la Loi a reçu la sanction royale le vendredi 5 mai 2017 et qu'elle entre en vigueur le 1^{er} juin 2017. Il résume les modifications apportées à la Loi (par ex. relativement aux plaintes) et souligne que les corporations professionnelles ont été ajoutées à la nouvelle Loi. M. McElman précise également que le groupe de travail a tenu compte des suggestions qui ont été présentées par les membres à l'AGA de 2016. Il fait savoir aux membres que des modifications devront être apportées aux règlements administratifs et soumises à l'approbation des membres, bien que beaucoup d'éléments ne nécessitent pas de changement.

Carmelle Deveau précise que sa demande, envoyée au CPNB le 5 septembre 2016, réclamait que la version française de la Loi soit féminisée (ou

rédigée de façon épïcène) de sorte que le masculin et le féminin soient équitablement utilisés, et non pas que seul le féminin soit utilisé. Elle fait part de sa déception et ajoute qu'elle ne comprend pas en quoi cela est impossible. M. McElman répond que le Bureau de traduction du Nouveau-Brunswick a fait savoir que les normes de traduction vers le français font qu'il est impossible de féminiser le texte de la Loi. De plus, une personne du gouvernement a averti que la Loi pourrait ne pas être acceptée si la version française était présentée uniquement au féminin, ce qui explique pourquoi la version française de la Loi n'emploie que le masculin. Carole Cormier-Rioux ajoute que les nouveaux règlements administratifs continueront d'employer les deux genres (par ex. la ou le psychologue), comme auparavant.

Jean-Robert Roussel s'interroge sur la protection du titre professionnel, c'est-à-dire sur les personnes qui se présentent comme psychologues. M. McElman explique à M. Roussel que cette protection est établie dans la définition de l'exercice de la psychologie, dans la section « Interprétation ».

Le président, Dr Jeffrey Landine remercie M. McElman pour ses explications concernant la Loi.

10. Ratification des modifications apportées aux règlements administratifs

Le 21 avril 2017, les modifications apportées aux règlements administratifs ont été envoyées aux membres.

AGA : Motion 06-CPNB-170506 (Louise Morin et Christophe Surette) pour « Que l'article 5, **Procédures relatives à l'examen écrit**, du **Règlement sur l'enregistrement** soit modifié par la suppression de l'alinéa g) **Une ou un membre ne peut passer l'EPPP plus de quatre (4) fois**. De plus, l'alinéa f) serait modifié par l'ajout d'une précision selon laquelle une documentation écrite sur les mesures prises pour assurer la réussite devra être présentée au comité d'enregistrement. » [traduction libre]

La motion est adoptée.

AGA : Motion 07-CPNB-170506 (Dre Mary Ann Campbell et Dre Elizabeth Hall) pour « Que l'article 7, **Licence temporaire (6 mois)**, du **Règlement sur l'enregistrement** soit modifié par la substitution de « 6 mois » à « 21 jours » et par la suppression de « sur une base temporaire ». » [traduction libre]

La motion est adoptée.

AGA : Motion 08-CPNB-170506 (Jean-Robert Roussel et Bernard Galarneau) pour « Que l'article 8, **Licence temporaire (21 jours)**, soit ajouté au **Règlement sur l'enregistrement**. » [traduction libre]

La motion est adoptée.

AGA : Motion 09-CPNB-170506 (Art Lamrock et Dre Mary Ann Campbell) pour
« Que le **paragraphe 11(1)** du **Règlement administratif général** et **l'article 4** du **Règlement relatif aux droits**, qui traitent de la *Réintégration*, soient modifiés par l'ajout d'une précision selon laquelle la demande doit être approuvée par le comité d'enregistrement et les droits d'adhésion doivent être acquittés pour l'année en cours avant que la ou le membre ne soit réintégré. » [traduction libre]

La motion est adoptée.

AGA : Motion 10-CPNB-170506 (Dre Theresa Fitzgerald et Christophe Surette) pour
« Que le **Règlement sur l'enregistrement**, plus particulièrement les alinéas f) et g) de l'article 5 du règlement, intitulé **Procédures relatives à l'examen écrit**, soit modifié. » [traduction libre]

La motion est adoptée.

AGA : Motion 11-CPNB-170506 (Jean-Robert Roussel et Dr Jacques Richard) pour
« Que le paragraphe (11) de **l'article 3 du Règlement sur les plaintes**, qui porte sur les *Plaintes*, soit modifié par l'ajout d'un délai pour la communication de la décision du comité des plaintes. » [traduction libre]

La motion est adoptée.

L'article 2 du Règlement sur les plaintes, Résolution concernant les plaintes et le groupe de médiation local, qui a été envoyé à tous les membres, doit être modifié pour retirer le mot « local » de son titre. Le terme a déjà été retiré du règlement.

AGA : Motion 12-CPNB-170506 (Dr Jacques Richard et Louise Morin) pour
« Que **l'article 2** du **Résolution concernant les plaintes et le groupe de médiation local**, du **Règlement sur les plaintes** soit modifié pour mettre en relief les changements proposés à la loi révisée. » [traduction libre]

La motion est adoptée.

AGA : Motion 13-CPNB-170506 (Dre Mary Ann Campbell et Christophe Surette) pour
« Que les paragraphes (3) et (5) de **l'article 48, Nomination et mandat**, du règlement sur le comité d'enregistrement, dans la section Comités, lesquels paragraphes portent sur le renouvellement de mandat, soient modifiés par :
(3) la suppression du mot « deux » ;
(5) la suppression de tout le paragraphe. » [traduction libre]

La motion est adoptée.

AGA : Motion 14-CPNB-170506 (Dre Rebecca Mills et Dre Teréz Rétfalvi) pour
« Que les **Lignes directrices régissant l'obtention d'une licence** qui portent sur la *Formation universitaire requise*, **article 2, Programme de doctorat, paragraphe (4), et article 3, Programme de maîtrise, paragraphe (4)** soient modifiées par la suppression des éléments suivants :

(4) Le cursus d'un programme d'études de base en psychologie doit comprendre :

a) à e)

et par l'ajout d'un énoncé qui décrit lui aussi le cursus du programme d'études de base en psychologie et mentionne en outre les programmes agréés par la SCP (qui, par conséquent, répondent à toutes les exigences des alinéas **a) à e)**). » [traduction libre]

La motion est adoptée.

AGA : Motion 15-CPNB-170506 (Louise Morin et Jean-Robert Roussel) pour « Que l'article 38, Directrice des affaires professionnelles ou directeur des affaires professionnelles, des Règlements administratifs généraux soit modifié. » [traduction libre]

La motion est adoptée.

11. Rapport financier de 2016

Mme Caroline St.-Pierre de Allain & Associates présente le rapport de l'expert-comptable et les états financiers. Des copies papier de ces rapports sont mises à disposition. En 2016, il y a eu un déficit de 44 292 \$ dans les fonds d'administration. L'actif net à la fin de 2016 était de (24 149) \$. La trésorerie et les équivalents à la fin de 2016 étaient de 304 151 \$. Mme St-Pierre fait savoir aux membres que le Collège affiche un déficit depuis quatre ans et qu'on s'attend à ce qu'il y en ait un aussi en 2017. Elle a inclus un postulat de continuité d'exploitation dans le rapport, car le Collège doit avoir un budget équilibré. Elle insiste sur la nécessité de prendre des mesures pour remédier à la situation.

AGA : Motion 16-CPNB-170506 (Dre Rebecca Mills et Dre Wendy Rogers) pour « Recevoir le rapport et les états financiers pour 2016 tels que présentés. » [traduction libre]

La motion est adoptée.

12. Budget proposé (2017-2018)

Dr Douglas French présente le budget proposé de 2017-2018. Des copies papier sont mises à disposition. Le président désigné du conseil, Dr French, informe les membres que les droits annuels seront augmentés de façon permanente de 50 \$ en 2018. Dr French mentionne que la directrice exécutive, Mme Mandy McLean, a travaillé avec diligence et avec succès à la réduction des dépenses quotidiennes. On propose également que la perception des frais juridiques de 125 \$ s'applique à tous les membres actifs du CPNB en 2018 afin d'équilibrer le budget et de couvrir les dépenses imprévues. Quelques membres prennent la parole et déclarent qu'ils comprennent les raisons de cette augmentation des droits et des frais juridiques et qu'ils en sont d'accord à la tenue d'un vote à ce sujet.

13. Élection des membres extraordinaires

Dr Joe Trainor, président du comité des élections, annonce les candidatures de Dre Hillary Cartwright (proposée par Isabelle Cowan et appuyée par Christie Little) et de Dre Rebecca Mills (proposée par Dr Douglas French et appuyée par Dre Jo Anne Savoie) pour les postes de membres extraordinaires. Aucune autre mise en candidature n'est proposée verbalement, et les candidates sont élues par acclamation.

14. Affaires nouvelles

Il n'y a aucune affaire nouvelle.

15. Clôture de la séance

Dr Jeffrey Landine est invité par Dre Jane Walsh à clore la séance. Dr Jeffrey Landine remercie tous les membres qui ont assisté à l'assemblée, ainsi que les membres du conseil dont le mandat se termine, à savoir Dr Joe Trainor et Erin Coates. Dr William Morrison reçoit un cadeau. On remercie Dr Douglas French, président entrant, pour l'organisation de l'assemblée. Dr French fait part de sa volonté, en tant que président, de traiter de certains points au cours de la prochaine année et remercie tous ceux qui ont organisé l'assemblée avec lui, ainsi que ceux qui y ont participé. Les membres du conseil sont priés de rester pour une courte réunion.

La séance est levée à 12 h 5.

Le tout respectueusement soumis,

Jeanne Lirette
Adjointe administrative

Renée Turner
Secrétaire générale adjointe